

Élections du Conseil d'Administration de la LBHB

Olympiade 2020/2024

Éléments relatifs à la procédure

ECHEANCES :		ASSEMBLEE GENERALE DE LA LBHB 13 JUIN 2020	
13-mai-20	convocation à l'Assemblée Générale électorale	Procédure de candidature ATTENTION : les candidatures doivent être réceptionnées obligatoirement avant le 14 mai 2020 à 17h30. Les dossiers réceptionnés après ces limites ne seront pas pris en compte. 2 possibilités : 1) dépôt en main propre auprès du service administratif de la Ligue de Bretagne de handball : un récépissé de réception sera alors remis 2) par envoi postal : il appartient aux candidats de s'assurer que le courrier soit arrivé au siège de la Ligue de Bretagne le 14 mai 2020 (date limite de réception) Chaque dossier de candidature doit être dans une enveloppe fermée (dite enveloppe intérieure) qui portera le nom et les coordonnées mail et téléphoniques du responsable de liste. Cette enveloppe devra être elle-même glissée dans une enveloppe adressée à la LBHB, " Commission de Contrôle des élections" , 7 route de Vézin - CS 44006 - 35040 RENNES cedex. La commission de contrôle des opérations électorales est seule habilitée à vérifier le contenu de l'enveloppe fermée (dite enveloppe intérieure). En plus des documents imprimés, une version électronique devra être incluse dans l'enveloppe intérieure pour deux documents, au moyen d'une clé usb : le projet et le formulaire de la liste détaillée (le renseignement sur les personnes qui composent la liste)	
14/05/2020 17h30 siège LBHB	date limite de réception ou de dépôt des listes		
14 au 17 mai 2020	constitution de la commission* de contrôle des opérations électorales		
18 au 23 mai 2020	date limite de validation de la commission* de contrôle des opérations électorales		
30-mai-20	date limite pour l'envoi de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale et de la publication des candidats		

* la commission de contrôle des opérations électorales est désignée par le CA de la Ligue, et composée de 3 membres au moins, non candidats aux élections

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : 21 MEMBRES		DECLARATION DE CANDIDATURE
SCRUTIN DE LISTE MAJORITAIRE A 1 TOUR	21 membres élus	FORMULAIRES A UTILISER : - Déclaration collective (Formulaire 01), avec le tableau des renseignements sur les personnes qui composent la liste (Formulaire 02), avec les déclarations individuelles signées par chaque candidat (Formulaire 03). - Envoi en recommandé avec AR, ou dépôt au siège de la LBHB avec délivrance d'un récépissé. ATTENTION : les candidatures doivent être réceptionnées obligatoirement avant le 14 mai 2020 à 17h30

Si quorum non atteint :	convocation au moins 7 jours après la première date
Surveillance des opérations électorales :	commission de contrôle présidée par un membre du CA Fédéral ou 1 membre du CROS Bretagne (à confirmer par le CA de la Ligue)

ADRESSE DE DEPOT DES CANDIDATURES :

LIGUE DE BRETAGNE DE HANDBALL
 COMMISSION DE CONTRÔLE DES ELECTIONS
 7 ROUTE DE VEZIN - CS 44006
 35040 RENNES CEDEX